Offre d'emploi : 12/12/2023

PHARMACIEN CSAPA (F/H)

CDI

Temps plein (adaptabilité possible à temps partiel le cas échéant)

L'association de santé et de solidarité APLEAT-ACEP intervient auprès de personnes en situation d'exclusion, aux conduites à risques et addictives ou souffrant de pathologies chroniques au sein d'établissements sociaux et médico-sociaux.

L'association recrute pour l'ensemble de ses établissements du Loiret (Orléans) et du Cher (Bourges) :

Un pharmacien (F/H)

Poste basé à Orléans, déplacements à prévoir sur l'ensemble des établissements (2 à 3 fois par mois)

A pourvoir au 1er février 2024

Contrat à durée indéterminée à temps plein (adaptabilité à temps partiel le cas échéant).

Services concernés :

Les CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) accueillent toute personne en difficulté avec une conduite addictive (consommation de substances psychoactives licites ou illicites, y compris tabac et médicaments, addictions sans substance) et leur entourage.

Les CARRUD Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (C.A.A.R.U.D.) est un lieu d'accueil inconditionnel, gratuit et anonyme, de prévention et de réduction des risques et des dommages.

Dans le cadre de l'appel à projets du fond régional de lutte contre les addictions 2023-2025, l'APLEAT-ACEP porte un réseau régional d'analyse de produits à visée de réduction des risques (RDR) associant un laboratoire d'analyse et les structures collectrices de type CAARUD, CSAPA ou associations en milieu festif.

Missions au sein des CSAPA :

Missions relatives au circuit du médicament

Le pharmacien assure l'ensemble des obligations règlementaires relatives au circuit du médicament au sein des CSAPA : approvisionnement, conditions de stockage et de détention, dispensation, gestion pharmaceutique, information sur les médicaments et promotion de leur bon usage.

Participation au dispositif de veille sanitaire

Le pharmacien est en charge de l'animation du dispositif de veille sanitaire, en lien ou relais avec les autorités sanitaires, la coordination régionale SINTES ou toute autre institution.

Collaboration au travail partenarial et de réseau

Il participe à l'articulation entre le CSAPA et les partenaires : pharmacies, Conseil de l'Ordre des pharmaciens, dispositifs de veille sanitaire, établissements partenaires, laboratoires, fournisseurs…

Activités autres

Annuellement, le pharmacien effectue et rend compte de l'activité le concernant.

Ponctuellement, il peut être amené à effectuer des formations et sensibilisations auprès des partenaires (tabacologie, veille sanitaire…)

Missions au sein des CAARUD pour le réseau Analyse ton PROD :

Le pharmacien contribuera au déploiement du laboratoire d'analyses de drogues.

Analyse de produits

Il assure l'analyse des échantillons collectés par les associations. La technique employée à ce jour est la Chromatographie sur Couche Mince (CCM). Une nouvelle technique analytique est à mettre en place en 2024.

Cette mission peut occasionnellement se dérouler en milieu festif (dans la région Centre-Val de Loire) ou hors les murs.

Veille scientifique et appui technique

Il assure une veille sur les techniques analytique, promeut l'analyse de drogues comme outil de RDR incluant différentes techniques analytiques et apporte aux membres du réseau un appui informationnel, technique (soutien à distance, déplacements) et évaluatif.

Démarche qualité

Dans le cadre du réseau national, il participe aux contrôles qualité communs des laboratoires et participe au comité technique.

Il contribue à la démarche qualité continue de l'association et protocolise les processus le concernant

Partenariat

Il aide à la préparation et participe aux réunions du réseau régional

Il participe à développer la visibilité du dispositif régional

Activités autres

Il organise les aspects logistiques du laboratoire

Il assure le suivi des indicateurs d'évaluation et élabore des bilans techniques et rapports d'activité

Il assure un suivi budgétaire du projet et recherche d'éventuels financements complémentaires

Il peut être amené à effectuer des formations et sensibilisations auprès des partenaires (Analyse de produits, veille sanitaire...)

Qualités requises

- Capacité d'adaptation au travail (organisation, autonomie, initiative) ;
- Des connaissances en addictologie et/ou en santé mentale seraient un plus ;
- Capacité à travailler en équipe et en réseau ;
- Maîtrise des outils bureautiques, digitaux et de collaboration
- Respect du secret médical et professionnel.

Qualifications nécessaires :

Diplôme de Docteur en pharmacie

Permis exigé, une mobilité est demandée.

Salaire de base mensuel brut

En référence à la CCNT du 15 mars 1966 : 3 858 euros Brut mensuel de base pour un temps-plein

+ reprise d'ancienneté selon expériences professionnelles

25 jours ouvrés de congés payés + 18 jours de congés trimestriels annuels

Pour postuler

Adresser CV et lettre de motivation à :

Mme Pascale NEVEU, Directrice Générale

pascale.neveu@apleat-acep.com